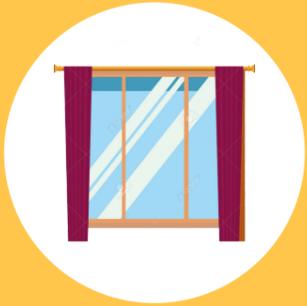


Comment entretenir votre espace ?

Respecter ces règles est indispensable pour prévenir la transmission du virus.



Aération de l'espace de vie

- Votre espace doit être régulièrement aéré, au moins 10 à 15 minutes 3 fois par jour

Le nettoyage

- Nettoyez les surfaces et les sols au moins une fois par jour
- Il est important d'insister sur les surfaces que vous touchez régulièrement (poignées de porte, interrupteurs) et les sanitaires



- Le ménage doit être réalisé avec un produit détergent désinfectant virucide efficace contre le Sars-CoV2 (norme : EN 14 476)
- Il n'est pas recommandé d'utiliser un balai ou un aspirateur, car ils vont faire voler les poussières qui peuvent contenir du virus

Réalisez une hygiène des mains avant et après la procédure d'entretien de votre espace



La procédure d'entretien :



- Additionnez le produit détergent désinfectant à l'eau selon les recommandations de dilution du fabricant
- Nettoyez, désinfectez le sol avec la serpillière, ou le bandeau de lavage en terminant par le sol des sanitaires
- La serpillière ou le bandeau de lavage doit être jeté(e) (si à usage unique) ou lavé(e) en machine (si réutilisable)
- Désinfectez le matériel de ménage après chaque utilisation



Ces recommandations, élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de cet avis, peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.



CELLULE DE CRISE — COVID-19
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention
Direction de la santé

FT 52- communication 21/05/2020- V1